REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES FINANCES

Kinshasa, le 13 DEC 2023

Le Directeur Général

N.I.F.: A 0707219 F

COMMUNIQUÉ OFFICIEL N° 01/064/DGI/DG/DESCOM/CD/BK/2023

LA DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS RAPPELLE A TOUS LES CONTRIBUABLES ASSUJETTIS A L'IMPÔT PROFESSIONNEL SUR LES REMUNERATIONS (IPR), A L'IMPÔT EXCEPTIONNEL SUR LES REMUNERATIONS VERSEES AU PERSONNEL EXPATRIE (IERE) ET A LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (TVA) QUE L'ECHEANCE DE SOUSCRIPTION DES DECLARATIONS AFFERENTES AU MOIS DE NOVEMBRE 2023 INTERVIENT **CE VENDREDI 15 DECEMBRE 2023**.

AUSSI, SONT-ILS INVITES A S'ACQUITER DE LEURS OBLIGATIONS DECLARATIVES ET DE PAIEMENT A LA DATE PRECITEE.

PASSE CE DELAI, IL SERA PROCEDE A L'APPLICATION DES PENALITES FISCALES CONFORMEMENT A LA LOI.

PAR AILLEURS, L'ATTENTION DES CONTRIBUABLES CONCERNES EST ATTIREE SUR LE FAIT QUE LES COMPENSATIONS SONT INTERDITES CONFORMEMENT A L'ARTICLE 3 DE LA LOI DE FINANCES N° 22/071 DU 28 DECEMBRE 2022 POUR L'EXERCICE 2023.

CONFORMEMENT AU COMMUNIQUE DU 29 DECEMBRE 2020 DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE DES FINANCES PORTANT UTILISATION OBLIGATOIRE DU LOGICIEL ISYS-REGIES ET AU DECRET N° 007/2002 DU 02 FEVRIER 2002 RELATIF AU MODE DE PAIEMENT DES DETTES ENVERS L'ETAT, TEL QUE MODIFIE ET COMPLETE PAR LE DECRET N° 20/019 DU 21 AOUT 2020 ET SES MESURES D'EXECUTION, LES CONTRIBUABLES ASSUJETTIS AUX IMPÔTS CI-HAUT INDIQUES SONT INVITES A TELECHARGER LEURS DECLARATIONS FISCALES SECURISEES SUR LE SITE WEB DE LA DGI A L'ADRESSE WWW.DGI.GOUV.CD.

ILS SONT INVITES A PRIVILEGIER LA TRANSMISSION PAR VOIE ELECTRONIQUE EN FORMAT PDF, DE LEURS DECLARATIONS ET DES PREUVES DE PAIEMENT DESDITS IMPÔTS AUX ADRESSES ELECTRONIQUES SUIVANTES, SELON LE CAS :

- DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES (DGE) : dge.reception1@dgirdc.cd
  dge.reception2@dgirdc.cd
- CENTRE DES IMPOTS DE KINSHASA (CDI/KIN): cdikin.reception1@dgirdc.cd
  cdikin.reception2@dgirdc.cd
  cdikin.reception3@dgirdc.cd

Adresse : Croisement des avenues des Marais et Haut-Congo • Kinshasa/Gombe - RDC - B.P. 8613 Kinshasa I
E-mail: secretariatsuitedgi@gmail.com - Site web : www.dgi.gouv.cd - Tél. : (+243) 828 115 555 - (+243) 828 135 555

cdikin.reception4@dgirdc.cd

- DIRECTIONS PROVINCIALES DES IMPÔTS:

- BANDUNDU : dpibandundu.reception@dgirdc.cd
- KONGO CENTRAL : cdimatadi.reception@dgirdc.cd
- EQUATEUR : dpiequateur.reception@dgirdc.cd
- KASAI OCCIDENTAL : dpikasaioccidental.reception@dgirdc.cd
- KASAI ORIENTAL : dpikasaioriental.reception@dgirdc.cd
- KATANGA : cdilubumbashi.reception@dgirdc.cd
- MANIEMA : dpimaniema.reception@dgirdc.cd
- NORD-KIVU : cdigoma.reception@dgirdc.cd
- PROVINCE ORIENTALE : cdikisangani.reception@dgirdc.cd
- SUD-KIVU : dpisudkivu.reception@dgirdc.cd

LES CONTRIBUABLES AYANT SUIVI LA FORMATION SUR LA TELEDECLARATION SONT INVITES A BIEN VOULOIR UTILISER CETTE PROCEDURE LORS DE CETTE ECHEANCE.

FAIT A KINSHASA, LE 13 DEC 2023

Barnabé MUAKADI MUAMBA